

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur White—

Que, conformément à l'article 77 du Règlement du Sénat, les sénateurs suivants, savoir: les honorables sénateurs Aseltine, Barbour, Brunt, Dessureault, Macdonald, Monette, Taylor (Norfolk), Thorvaldson, White et Wilson forment un comité de Sélection chargé de désigner les sénateurs qui seront membres des divers comités permanents durant la présente session; et de faire rapport, aussitôt que possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Thorvaldson, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 19 janvier 1960, à huit heures du soir.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Brunt propose, appuyé par l'honorable sénateur Gladstone—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.